
PANAMA – Séances quotidiennes des boursiers
Lundi 25 juin 2018 – 11h30 à 13h30 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

SIRANUSH VARDANYAN : ... Je vous dirai quand le moment sera venu. Alors nous allons commencer l'enregistrement.

Bonjour à tous, bienvenue à l'ICANN62. Il s'agit de notre première séance et pour certains d'entre vous, c'est votre première réunion à l'ICANN. Donc bienvenue à l'ICANN, bienvenue au programme des boursiers. C'est un vrai plaisir de vous rencontrer tous. Malheureusement, étant donné que la réunion est courte, cette fois-ci nous n'avons pas pu avoir une séance de présentations, d'introduction avec tous, mais j'espère qu'au cours de quatre journées à venir, nous aurons l'opportunité de pouvoir discuter un petit peu. N'hésitez pas à vous adresser à moi ou à vos coach si vous avez des questions. Aux anciens aussi, vous pouvez leur poser des questions. Ils sont là pour vous aider.

Donc avant de commencer la première séance, j'aimerais vous dire que nous avons des casques pour la traduction de cette séance. Donc n'hésitez pas à utiliser des casques pour la traduction. Vous pouvez écouter dans votre langue, en

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

espagnol, en français et en anglais. Donc trois langues sont traduites pendant la séance d'aujourd'hui. Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Vous pouvez également poser vos questions dans vos langues. Donc n'hésitez pas à profiter de cette opportunité.

Et sans plus attendre, j'aimerais vous présenter nos premiers intervenants, Carlos Reyes et Mary Wong qui font partie du personnel de l'ICANN. Ils s'occupent du développement des politiques. Ce sont des gourous dans ce domaine. Donc ils vont parler du développement des politiques au sein de l'ICANN, comment cela fonctionne et ce que vous pouvez faire également pour vous impliquer dans ce processus du développement des politiques. Donc voilà.

Un petit peu de retard déjà, désolée à vous deux. Donc nous allons maintenant commencer. Mary et Carlos, c'est à vous.

CARLOS REYES :

Bonjour à tous. Merci de nous recevoir aujourd'hui. Nous sommes là pour répondre à vos questions durant cette réunion.

Nous allons commencer par plusieurs diapositives pour vous donner un petit peu un aperçu et un contexte de la discussion. Et avec Mary, nous allons vous expliquer un peu le processus de développement de politiques au sein de l'organisation. Mais

nous sommes là surtout pour répondre à vos questions au sujet du travail qui se fait à l'ICANN relativement aux politiques. Voilà, j'ai déjà expliqué cela...

Tout d'abord, je n'avais pas réalisé que c'est votre première séance, donc c'est intéressant. Cela nous met plus de pression à Mary et à moi mais bon, je pense qu'on va y arriver.

Donc pour expliquer l'écosystème de l'ICANN. Vous êtes un peu familiers du sujet certainement puisque vous avez déjà été sélectionné pour devenir un boursier. Comme vous savez, il y a trois éléments de base à l'ICANN. Il est donc plus facile de comprendre les distinctions qu'il y a au sein de l'ICANN.

Il y a plusieurs choses qui sont faites au sein de l'organisation de l'ICANN. Tout d'abord, nous avons la communauté ; c'est vous. C'est la communauté qui est le corps et l'âme de l'ICANN. C'est là que les propositions de politiques sont faites. Ce sont les personnes que vous voyez dans les séances où les personnes débattent sur les propositions de politiques. Donc la communauté, c'est la base du travail de l'ICANN.

Bien sûr, comme toutes les organisations, nous avons un Conseil d'Administration, qui représente la gouvernance de l'organisation. Mais le Conseil écoute la communauté et est compris d'un représentant de chaque organe dans la

communauté. Il y a aussi des membres qui viennent des AC et des SO.

Ensuite, nous avons l'organisation. Mary et moi faisons partie de l'organisation. Vous allez voir beaucoup de nos collègues durant cette semaine. Nous sommes là pour soutenir le travail de la communauté et pour faciliter le travail d'élaboration de politiques et bien sûr, les programmes tels que le programme des boursiers. Nous sommes une structure de soutien, un support pour la communauté et pour le Conseil.

Est-ce qu'il y a des questions sur ces trois parties de l'ICANN ?
Non ?

Si nous regardons les parties de la communauté. Vous avez entendu parlé du thème multipartite si vous vous êtes déjà renseigné sur l'ICANN. C'est un modèle de participation qui permet et qui encourage la participation de plusieurs personnes dans différents secteurs de différents groupes pour que les objectifs soient partagés, dans ce cas-là, l'élaboration des politiques pour les noms et les chiffres et les noms et les numéros du DNS comme vous le voyez ici.

À l'ICANN, nous avons trois SO et AC qui font partie de la structure de la communauté et j'expliquerai cela plus en détail tout à l'heure.

Les organisations de soutien, les SO dans l'ICANN sont responsables des recommandations sur le développement des politiques. Chaque organisation a une mission spécifique. C'est là où vous trouvez les groupes qui recommandent et développent des politiques sur les protocoles, sur les adresses, tout cela au niveau global.

Il y a beaucoup d'activités régionales aussi que vous connaissez peut-être. Est-ce que vous connaissez le RIR, LACNIC, APNIC, AfriNIC ? Voilà, tous ces groupes font du développement de politiques au niveau régional.

À l'ICANN, l'emploi du temps est global. Les ASO travaillent pour développer des politiques globales.

La ccNSO, c'est une organisation qui développe des politiques pour les codes de pays, pour les ccTLD, par exemple .br pour les Brésil, .uk pour le Royaume-Uni. C'est là où les politiques sont développées. Il y a aussi un Conseil qui gère les processus de développement de politiques pour cette organisation spécifique.

Ensuite, nous avons la GNSO, l'organisme de soutien aux extensions génériques. Le développement des politiques de l'ICANN fait partie du travail de la GNSO. Il n'y a rien au niveau global pour l'ASO. Tout se passe à la GNSO. Beaucoup des réunions que vous allez avoir cette semaine et beaucoup des

conversations qui vont être faites cette semaine sont liées au développement des politiques de la GNSO. La GNSO développe des politiques pour les gTLD.

Y a-t-il des questions sur ces trois SO ou organisations de soutien ? Je sais que tout le monde mange en ce moment, donc c'est difficile.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous avons des micros dans la salle. Quand vous prenez la parole, donnez votre nom avant de poser une question.

CARLOS REYES : Une nouvelle question de la salle. « Combien de PDP au sein de la GNSO maintenant ? »

MARY WONG : Nous travaillons tous les deux dans l'équipe de politiques. Donc il y a une question qui a été posée sur les processus de développement de politiques qui sont en cours à la GNSO. Donc en comparaison à la ccNSO, on pourra en parler plus en détails tout à l'heure. En ce moment, il y a cinq PDP actifs au sein de la GNSO. Un est peut-être en pause ou va peut-être être changé parce que le Conseil de la GNSO déploie un nouveau PDP qui s'appelle un processus accéléré. Vous en avez peut-être entendu

parlé ; cela va être le sujet de beaucoup de conversations cette semaine parce que ce PDP accéléré sera relatif au WHOIS, donc cela va faire partie des conversations de la semaine.

Dans toutes ces organisations de soutien et dans toutes ces AC – et on en parlera tout à l’heure – il y a trois organisations, donc il y a du support sur les politiques au niveau des PDP. Il y a aussi d’autres projets en cours qui ne sont pas aussi importants que le développement de politiques, mais qui continuent à faire fonctionner la communauté, par exemple il y a du travail qui se fait sur la structure de gouvernance dans chacun de ces groupes spécifiques. Il y a aussi des révisions qui sont en cours et qui sont mandatées par les statuts de l’ICANN. Ces révisions doivent être conduites de façon régulière. Et il y a aussi d’autres sujets administratifs qui doivent être mis à jour.

Donc il y a beaucoup de travail. Les PDP sont vraiment le point de concentration de la communauté, mais malgré tout, il y a beaucoup de travail qui est effectué par tous ces conseils.

CLAIRE CRAIG :

Bonjour, je m’appelle Clay Craig. Je suis de l’Université dans Antilles et je suis là pour la première fois en tant que boursière.

Je suis contente que vous parliez du EPDP qui est donc le processus accéléré. Je suis allée à une réunion avec la GNSO ce

matin et ce sujet a été très important et cela posait beaucoup de problèmes. Je ne sais pas, mais il semblait que cela n'a pas commencé au sein de la GNSO mais cela avait été développé par le Conseil d'Administration. Je ne sais pas, je suis encore un petit peu confuse. Est-ce que vous pouvez m'aider à comprendre parce que le problème était que la communauté n'était pas incluse dans la rédaction de ce PDP expédié. Est-ce que vous pouvez partager un petit peu d'informations avec moi ?

MARY WONG :

Merci pour la question. Je vous assure qu'il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas vraiment sûres de ce sujet, sur le EPDP. Il y a plusieurs raisons pour cela.

Nous avançons sur notre présentation pour donc nous focaliser sur le EPDP ou le PDP de la GNSO, qui est vraiment le parent du EPDP. Donc en attendant, le processus du PDP pour chacune des organisations de soutien est différent. Donc par exemple, l'ASO, la ccNSO, toutes ces organisations ont leurs propres règlements et procédures. Donc quand on reviendra à la ccNSO, on en parlera.

Mais puisque vous parlez maintenant du EPDP, nous allons revenir un peu en arrière. Le processus en général qui est montré sur cette diapositive et la prochaine – et d'ailleurs, ces

diapositives seront disponibles pour tout le monde... On ne va pas lire toutes les diapositives parce que cela va être ennuyeux.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui. Nous partagerons cette présentation avec les nouveaux venus et les boursiers.

MARY WONG : Nous allons détailler toutes les étapes. Mais voilà, ces deux diapositives sont des résumés de la substance spécifique pour tout ce qui est SO.

Mais vous avez parlé de l'origine du PDP par processus accéléré. Donc ce PDP accéléré est l'enfant du parent, du PDP parent. Et la raison pour cela, c'est que la GNSO et ses processus de développement de politiques peut prendre beaucoup de temps. Donc c'est un petit peu la nature du modèle multipartite : tout prend énormément de temps et d'efforts et d'engagement pour arriver à un consensus à travers toutes les parties prenantes. Donc ces parties prenantes incluent des gouvernements, du monde des affaires, la société civile et toutes les parties contractuelles de l'ICANN, entre autres. Et donc cela prend énormément de temps et d'engagement pour que tout le monde se mette d'accord sur les sujets de conversation par rapport à

chaque problème et ensuite d'arriver à un accord ou un consensus sur ces politiques.

C'est donc critique au sein de la GNSO, surtout parce que tout d'abord, la GNSO a des groupes d'intérêt très divers qui sont représentés. Si vous avez fait le cours à ICANN Learn, vous le savez et pour ceux qui sont là encore une fois avec nous, vous êtes familiers avec le sujet. Donc tous ces intérêts ont des agendas différents, des priorités différentes. Mais à la fin, à chaque fois qu'une question est soulevée pour les processus de développement des politiques, il y a des opportunités multiples pour que chacun des groupes et toutes les autres parties prenantes dans l'écosystème de l'ICANN puissent prendre la parole et donner leur avis.

Pour chacune de ces diapositives où vous voyez des flèches, cela indique une opportunité pour que la communauté puisse répondre à telle ou telle question. Vous ne devez pas être un membre d'une SO pour pouvoir rejoindre un groupe de travail PDP ou pour fournir des commentaires publics à travers tous ces moyens de participer. Vous voyez avec le GAC et ALAC, ils le font à différents moments parce que c'est une histoire de temps et d'engagement pour ces PDP GNSO. C'est comme un marathon ; ce n'est pas une course de vitesse.

Donc la GNSO, il y a deux ou trois ans, sont arrivés avec un nouveau processus qui s'appelle le EPDP, donc un PDP accéléré, qui veut dire qu'on va plus vite. Et ce que je vais vous dire là-dessus, c'est qu'une fois de plus, cela n'a pas encore été utilisé. Donc quand on en parle cette semaine, c'est parce que c'est la première fois que la GNSO va déployer un EPDP. Donc il y a des incertitudes, bien sûr, parce que personne n'est familier avec le processus, on ne sait pas comment cela fonctionne. Donc en fait, c'est un PDP plus court, surtout dans la phase initiale comme vous le voyez sur la diapositive.

Nous avons une autre diapositive à laquelle on peut passer si vous voulez où vous voyez, durant la deuxième partie du EPDP, cela va suivre le même processus que le PDP original, donc le premier PDP. Je voulais souligner cela avant de passer à d'autres questions parce qu'encore une fois, il est important que toutes les politiques qui sont adoptées dans l'écosystème de l'ICANN soient en consensus ou qu'elles soient bien débattues lorsque ce sont des politiques de consensus qui passent par le processus multipartite, qui passe par le Conseil de la GNSO ; vous voyez cela avec le point numéro 5 sur la diapositive. Le Conseil va adopter et approuver les recommandations et une fois cela fait, cela retourne sur le Conseil d'Administration. Et selon les statuts, on sait que c'est très difficile pour que le

Conseil vote contre cela. Donc ce sont des étapes importantes pour la transparence au sein de la communauté.

Donc si on passe au EPDP qui ressemble beaucoup au PDP, on se rend compte que c'est très court. Et on en est là cette semaine pour ce EPDP. Donc on parle des politiques du nouveau WHOIS parce que maintenant, on a des nouvelles réglementations du RGPD. Donc beaucoup d'entre vous, comme vous venez de beaucoup d'autres pays, vous savez qu'il y a beaucoup de pays qui sont situés en dehors de l'Europe qui vont être obligés ou qui vont adopter des législations qui sont vraiment similaires à celles du RGPD.

Donc pour l'ICANN, ce développement de politiques est très critique parce que tout cela affecte les gTLD, comme on le sait pour les .com, .org, .net, les nouveaux programmes de gTLD et bien sûr, pour la prochaine série. Et cela va être d'autres PDP qui vont avoir lieu au sein de la GNSO.

Est-ce qu'on peut revenir à l'autre diapositive ? Excusez-moi, tout cela était très long mais je n'ai pas oublié votre question. S'il y a confusion, c'est qu'on doit comprendre d'où vient ce PDP. Alors c'est un processus au sein de la GNSO. Ils l'utilisent pour la première fois, ce EPDP. Mais si vous regardez le point numéro 1 sur cette diapositive, vous pouvez voir que quand on parle de la phase d'identification de la question, ce qui

représente la première phase de toutes les élaborations de politiques à l'ICANN, comme vous voyez à la GNSO, il est possible pas seulement pour la GNSO mais pour le Conseil d'Administration de l'ICANN et comme toutes les AC au sein de l'ICANN de participer. Encore une fois, vous avez des comités comme l'At-Large, le GAC, nous avons des comités qui travaillent sur la stabilité et la sécurité, etc. Tous ces groupes peuvent venir à la GNSO et dire : « Cette question est très importante. Cela affecte les gTLD. » Donc sous les réglementations de la GNSO, cela peut être fait, cette participation peut avoir lieu quand on parle du WHOIS. Les politiques dont on parlait sont les politiques qu'on a mentionnées tout à l'heure. Ce sont des PDP qui sont en pause en ce moment.

Il y a à peu près deux ans, la GNSO a lancé un processus complet sur l'avenir du WHOIS parce que le protocole WHOIS n'était pas à jour, qu'il y avait beaucoup de problèmes, que ce problème durait depuis longtemps au sein de l'ICANN, depuis le début d'ailleurs. Et il semblait que de nouvelles politiques pour le WHOIS étaient nécessaires. Donc c'était plus que pour des raisons de RGPD.

Maintenant qu'on sait que le RGPD est en cours, il est donc urgent de continuer ce débat. Donc c'est devenu très clair puisque la communauté a discuté l'impact du RGPD, qu'il fallait mettre en place des nouvelles réglementations. Donc le système

WHOIS courant, clairement, ne correspondait pas, ne correspondait plus. Je suis enregistrée, donc il faut que je fasse attention à ce que je dis.

Donc en résultat, l'ICANN a des contrats avec tous les opérateurs de registre et cela représente plus de 1 300 gTLD. Nous avons donc des contrats avec tous les bureaux d'enregistrement qui vendent des noms de domaine aux titulaires de noms de domaine. Toutes ces personnes sont sous contrat avec l'ICANN. Donc les contrats avec les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre, tout cela fait partie de l'ancien système du WHOIS et cela doit changer.

Donc pour résumer, le Conseil d'Administration de l'ICANN, vous savez, ce Conseil qui donne de la gouvernance pour toute l'organisation, nous savons que toutes les politiques de consensus qui passent à travers la GNSO ou la ccNSO doivent aller ensuite et être approuvées par le Conseil d'Administration. Donc pour pouvoir assister les parties contractuelles de l'ICANN pour qu'elles soient conformes avec le RGPD, il a fallu agir.

Donc il y a un mois... On a l'impression que cela fait longtemps mais bon, cette discussion dure depuis longtemps. Donc il y a à peu près un mois, le Conseil d'Administration a adopté ce qu'on appelle les spécifications temporaires et vous en avez entendu parler, vous allez en entendre parler encore plus. Et ces

spécifications temporaires, c'est quelque chose qui est construit au sein des contrats que nous avons avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Ils ont procédé comme cela.

La conséquence, si le Conseil d'Administration décide d'agir – est celle-ci. Et je pense que c'est la première fois que pour l'ICANN que le Conseil d'Administration ait adopté une politique temporaire. Une des conséquences la plus importante, c'est que cela commence un chronomètre si vous voulez. Si vous regardez les réglementations des politiques temporaires qui sont au sein des contrats, vous pouvez voir que là, dans ce cas-là, il y a des spécifications temporaires qui sont adoptées seulement pour 90 jours. Et donc cela fait maintenant un mois que nous sommes entrés dans cette période de trois mois. Le Conseil d'Administration peut étendre cette période de 90 jours pour une autre période de 90 jours et jusqu'à une période de un an. Donc ils peuvent étendre cela trois fois. Ce que cela veut dire, c'est qu'il est donc donné à la GNSO de déterminer si ces politiques temporaires deviendront des politiques de consensus permanentes.

J'espère que cela répond à vos questions. Et c'est pour cela que la GNSO a dit que la seule façon de faire les choses dans l'année, dans une année – une année d'ailleurs qui n'est pas mise en place par la GNSO mais par les spécification temporaires –, ils

ont donc dit que si on peut arriver à cette date butoir, il nous faut un EPDP. J'espère que cela répond à votre question.

CARLOS REYES :

Merci Mary. Ce que j'apprécie dans l'explication de Mary, c'est qu'elle a pu souligner les différentes étapes du PDP de la GNSO. Donc je crois que vous aurez cette présentation. Si vous allez dans le foyer, nous avons également ce diagramme imprimé. Il y a une affiche qui vous permet de comprendre le processus d'élaboration des politiques de chaque organisation.

Y a-t-il des questions par rapport au PDP de la GNSO ? Nous avons déjà passé déjà pas mal de temps là-dessus, on a eu de bons exemples mais j'aimerais quand même m'assurer de bien répondre aux questions que vous avez sur la GNSO.

Alors je vais rapidement résumer. Le processus de PDP, c'est en fait quelque chose de très détaillé ; il y a beaucoup d'étapes différentes. La GNSO a des procédures opérationnelles, il y a un manuel de fonctionnement pour faire le suivi là-dessus pour s'assurer que la communauté, que le personnel également effectue bien le processus de développement des politiques conformément aux politiques établies.

Donc ce diagramme, c'est simplement une présentation à très haut niveau qui vous permet uniquement de vous familiariser

avec les différentes étapes. Si vous souhaitez connaître les seuils de vote, les différentes exigences, vous avez le manuel sur les procédures opérationnelles de la GNSO qui vous permet d'avoir plus de détails.

Alors premièrement, identification de la question. Et Mary a bien expliqué les circonstances de l'EPDP et puis également les circonstances dans lesquelles on utilise un PDP normal. Ensuite, il y a examen de la question, du problème et là, on se pose la question de savoir si cela fait partie de notre mission, comment faire pour qu'on ne dépasse pas, en fait, notre travail ; mise en place d'un groupe de travail de manière à ce qu'on puisse arriver à un résultat parce que je ne sais pas si vous avez déjà travaillé sur un projet à l'école en groupe, vous savez que si quelqu'un ne s'en occupe pas, si quelqu'un ne s'occupe pas de structurer les choses, et bien il est difficile d'avancer et de progresser. Donc la phase d'examen est très importante.

Ensuite, il y a le lancement du PDP. Et c'est à niveau-là qu'on voit des résolutions, au sein du Conseil, d'adoption du rapport définitif. Et ensuite, il y a un appel à volontaires pour le groupe de travail.

Ensuite, il y a transition à la deuxième moitié du PDP et c'est là que la majorité du travail est effectué. C'est la phase la plus longue du PDP. Je crois que Mary peut vous dire qu'il y a des

PDP qui ont duré pendant un an, deux ans, peut-être plus. Oui, elle me dit que c'est au minimum un an, deux ans. Parce qu'en fait, l'objectif, c'est de s'assurer qu'on suit bien le processus et qu'on incorpore autant de perspectives que possible. C'est là que vous voyez des opportunités pour commentaires publics, c'est là que vous voyez des séances aux réunions de l'ICANN, le forum politique. C'est donc très important parce que c'est à ce moment-là qu'il y a interaction avec la communauté. Donc au sein du PDP, il y a de nombreux moments où on peut avoir le point de vue des gens.

Ensuite, il y a un rapport définitif avec recommandations et consensus. Et une fois que le groupe s'est mis d'accord, ceci est renvoyé au Conseil et le Conseil délibère, vote l'adoption ou non. Et une fois qu'il y a adoption, et bien il est renvoyé, ce rapport, au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Donc comme Mary l'a dit, le PDP détermine des seuils et circonstances assez élevées de rejet d'une politique qui vient du consensus de la communauté. Et cela, c'est fait exprès parce qu'en fait, la communauté a dépensé un certain nombre de ressources et de temps pour mettre au point une recommandation de politiques qui puisse traiter de la question telle qu'elle a été déterminée au départ.

Donc un petit résumé du PDP... voilà. Y a-t-il des questions maintenant ? Très bien.

MARY WONG :

Alors pour rajouter quelque chose – ensuite, on passera à l’ASO et la ccNSO et à leur PDP – ce que vous voyez lors d’une réunion de l’ICANN, et Carlos a mentionné le fait qu’il s’agit du forum politique, il y a beaucoup de délibérations en groupe, beaucoup de séances intercommunautaires, et justement, le groupe de travail de la GNSO a déjà eu deux séances ce matin pour deux séances intercommunautaires qui auront lieu au cours de la semaine. Il y a d’autres groupes qui se réuniront pour parler des PDP. Mais ce que vous voyez, ce que vous entendez lorsque vous êtes dans les salles de réunion de l’ICANN, lorsqu’il y a un forum politique ou autre, c’est en fait ce qu’on voit de l’iceberg, c’est vraiment... le reste est fait hebdomadairement. Parfois, on se retrouve pendant une heure toutes les semaines, parfois il y a des sous-groupes, parfois il y a des rédactions préliminaires, il y a des débats qui ont lieu. Et tout ceci a lieu sur Adobe Connect, par téléconférences, sur des listes de diffusion, etc.

Donc en principe, je crois que pour toutes les communautés, pour les organisations de soutien ainsi que pour les comités consultatifs, en fait les réunions de l’ICANN ont lieu tous les trois à quatre mois mais c’est en fait une étape. C’est un moment où

on essaie de viser une certaine phase, une conclusion sur par exemple la question 1, 2 et 3, on se dit d'ici Barcelone, on va terminer ces trois points. Donc en fait, c'est un moment où on peut également parler à la communauté, leur donner un petit peu le feedback, parler de ce qui reste à faire et de ce qui a été effectué. Donc rappelez-vous qu'en fait, il y a beaucoup de travail qui est fait toutes les semaines par le biais des téléconférences, etc.

CARLOS REYES :

Merci Mary. Et justement, c'est ce que nous faisons au jour le jour avec Mary. Nous sommes là pour aider les délibérations au quotidien, toutes les semaines, dans les communautés que nous soutenons. Donc Mary et moi, non seulement on travaille beaucoup pendant les réunions de l'ICANN mais on est constamment en contact avec les présidents des groupes de travail, on met au point les agendas, les ordres du jour, il y a des recherches, on imprime des documents, etc. Donc le travail est très collaboratif. Et Mary l'a dit, nous avons Adobe Connect, nous avons d'autres outils de participation en ligne, de manière à nous assurer que le travail, en fait, se poursuit en dehors des réunions de l'ICANN parce qu'en fait, la majorité du travail se fait en dehors de ces réunions.

Alors maintenant, nous allons passer à la ccNSO, son travail, l'organisation de soutien aux extensions géographiques. Comme je le disais tout à l'heure, c'est donc l'organisation qui s'occupe de l'élaboration des politiques pour les extensions géographiques et les noms de pays.

Donc le processus de développement des politiques de la ccNSO est tout à fait similaire à celui de la GNSO. Il y a des choses qui sont différentes. Mary a travaillé avec le conseil de la ccNSO, donc elle pourra vous donner un petit peu le contexte du PDP. Actuellement, nous avons le premier PDP de la ccNSO qui a lieu depuis 2009. Donc encore une fois ce n'est pas quelque chose auquel on fait appel très couramment.

Alors le PDP. La phase de lancement est tout à fait similaire au PDP de la GNSO. Dans ce cas, le conseil ou un comité consultatif peut demander à la ccNSO de prendre en considération une question ou alors une organisation générale, par exemple une organisation régionale de ccTLD peut demander à ce qu'une question soit prise en compte, considérée. Et ensuite, dix membres de la ccNSO peuvent demander au Conseil ou alors à ce que la ccNSO dans son ensemble prenne en compte une question.

Donc il y a différents moyens d'introduire une question mais en fait, le processus est tout à fait similaire au processus que nous

avons décrit pour la GNSO. Ensuite, le Conseil désigne quelqu'un qui s'occupe de la question, un responsable. Et cette personne s'assure que le suivi soit fait dans le cadre de la mission de la ccNSO. Alors la question de la mission, c'est très important au sein de l'ICANN parce qu'il faut s'assurer avant de lancer un travail, un PDP, qu'il correspond réellement à la mission du groupe. La ccNSO, la GNSO et l'ASO, toutes les organisations de soutien suivent le même mécanisme de manière à s'assurer de ne pas proposer quelque chose qui n'est pas en fait envisageable, qui n'est pas faisable. Donc il est très important de voir l'impact.

Ensuite, le Conseil prend en considération le rapport mis au point. On vote sur le lancement d'un PDP et si le vote est oui, il y a un groupe de travail qui est mis en place et encore une fois, il y a des personnes qui ne sont pas membres de la ccNSO qui peuvent participer, que ce soit les utilisateurs finaux ou même le Conseil d'Administration de l'ICANN.

Deuxième phase du PDP de la ccNSO, encore une fois, c'est la phase plus longue du travail. C'est là qu'il y a un groupe de travail qui délibère, qui rédige, qui débat, et donc cela prend un certain temps. À la fin du processus, le groupe de travail produit un rapport.

Alors il y a une différence entre le processus de développement des politiques de la GNSO et celui de la ccNSO qui est intéressant. Le Conseil doit demander à ce que le rapport soit présenté au GAC. Et pensez au GAC : il s'agit du comité consultatif des gouvernements. Si vous pensez à son travail, en fait cela est logique étant donné que l'on s'occupe des extensions géographiques, donc des noms de pays. Donc il y a une question de gouvernance au sein de l'écosystème de l'ICANN. Donc cela est une chose qui se rajoute là.

Alors l'approbation est différente. Il y a deux étapes. La ccNSO, l'organisation de soutien aux extensions géographiques, c'est donc l'ensemble général mais ensuite, il y a le conseil, le conseil qui est plus précis, qui est plus pratique. Et donc l'approbation doit être faite aux deux niveaux. Les membres de la ccNSO vont voter sur les recommandations du groupe de travail et ensuite, si cela est approuvé, cela passe au conseil pour approbation par le conseil également. Donc il y a encore des niveaux multiples de manière à s'assurer qu'autant de personnes que possible au sein de la communauté de la ccNSO ait voix au chapitre dans l'approbation des recommandations. Et après, donc, cela passe au conseil comme pour le PDP de la GNSO.

Alors je m'arrête là pour savoir s'il y a des questions par rapport au PDP de la ccNSO. Très bien.

Alors passons à l'ASO, l'organisation de soutien à l'adressage. L'ASO est un petit peu différente. À l'ICANN, la mission de l'ASO est étroite. Et comme pour la ccNSO et la GNSO, l'ASO a également un conseil qui s'occupe du processus d'élaboration de politiques au niveau mondial. Alors la distinction, c'est que le travail d'élaboration des politiques des différentes communautés se produit au niveau régional en général.

Tout à l'heure, j'ai parlé des RIR : LACNIC, ARIN, AfriNIC, RIPE NCC, APNIC, etc. Encore une fois, il s'agit de registres régionaux qui en fait s'occupent de différentes régions du monde et ils ont, eux aussi, leurs propres activités d'élaboration des politiques. Ils ont des listes de diffusion, ils ont des réunions, ils ont des groupes de travail, ils ont des propositions de politiques, etc. Toutes ces activités se passent en dehors règles de l'ICANN.

À l'ICANN, le conseil de l'ASO s'occupe des propositions d'ordre mondial. Alors la différence entre le régional et l'international, c'est que les propositions d'offres internationales nécessitent en fait une action, une décision par l'opérateur des fonctions IANA. Et vous le savez peut-être mais actuellement, l'opérateur des fonctions IANA, c'est donc les identificateurs publics. Et donc voilà pourquoi la mission revient à l'ICANN. En dehors de cela, tout est fait par les communautés des RIR.

Je ne sais pas si vous comprenez ; c'est un petit peu difficile à comprendre parce qu'en fait, ce n'est pas quelque chose qui se produit très souvent. Je crois que la dernière fois où il y a eu une proposition dans l'international, c'était en 2012, donc cela fait six ans.

Alors j'explique rapidement le processus, mais disons qu'il y a une proposition internationale en matière de politiques. Donc il y a deux opportunités d'identification : soit il y a une personne qui peut soumettre une proposition au Conseil de l'ASO, donc celui qui s'occupe du processus au niveau international, ou alors cela peut être soumis au processus de développement de politiques d'un RIR.

Ensuite, le conseil de l'ASO va commencer à réfléchir à la question et au sein du conseil d'adressage, il y a une équipe d'organisation qui va s'occuper de la proposition et de savoir si oui ou non elle est conforme au RIR. En fait, les cinq RIR doivent approuver la même proposition de politique pour qu'elle puisse être appliquée au niveau international. Donc à ce moment-là, les RIR, l'ASO, le conseil d'adressage de l'ASO vont passer en revue la proposition. Si effectivement elle est approuvée, le conseil de l'adressage va ratifier pour s'assurer que les processus de développement des politiques au niveau international sont respectés et ensuite, soumission au Conseil de l'ICANN.

Le processus de développement des politiques prend parfois assez longtemps. Il faut donc travailler au niveau des régions d'abord. Mais en termes d'étapes, ce n'est pas aussi compliqué que la GNSO et la ccNSO et leurs PDP.

Y a-t-il des questions sur l'ASO ? Très bien.

Alors, il y a des exemples de politiques qui en fait ont été le résultat du travail des trois organisations de soutien, leur travail de développement des politiques, donc en voilà trois. La location des blocs IPv6 au RIR. Ça, c'était en 2006. Donc il y a eu approbation de la même politique par les RIR. Cela a été envoyé à l'ASO et ensuite, au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Récemment, j'ai parlé en 2012 de l'allocation suite à l'épuisement des mécanismes pour les IPv4. Je pense que vous le savez, il nous manque de l'espace dans les IPv4. Et donc les RIR et la communauté avaient mis au point des politiques pour savoir comment procéder à cette étape.

Ensuite, ccNSO. Mary a parlé des noms de domaine internationalisés. Ça, c'est quelque chose qui a commencé en 2009 et qui a été terminé quelques années après. Donc ça, c'est quelque chose qui a fait partie du travail le plus récent. On en parlera.

Y a-t-il des questions sur les IDN ou sur le PDP de la ccNSO ?
Non ? C'est bon ?

MARY WONG :

Je ne sais pas si vous le voyez mais il est marqué ce qui a été récemment terminé. Alors si vous allez sur le site web, vous verrez que pour différentes raisons, il y a plus de processus d'élaboration de politiques et d'activités qui ont lieu au sein de la GNSO. Et en grande partie c'est parce que la mission de l'organisation de soutien à l'adressage est limitée au niveau international. C'est surtout l'allocation des numéros.

La ccNSO, étant donné qu'elle coordonne les ccTLD, toutes les politiques au niveau international, procède de manière différente. Mais sinon, étant donné que la GNSO s'occupe de toutes les activités de politiques liées à tous les noms de domaine génériques, donc le chiffre 1300, de toute évidence, elle en ait beaucoup la GNSO.

Donc voilà pourquoi nous avons mis à l'écran ce qui avait été effectué récemment uniquement ; il y a beaucoup trop d'autres choses qu'on n'a pas pu inclure.

Donc pour celle-ci, nous en sommes à la phase d'application. Donc lorsqu'on dit qu'un PDP prend en général deux ans, en fait, ce n'est pas la totalité du travail. Si vous regardez les différentes

diapositives, vous vous rendez compte que les différentes organisations de soutien, vous avez également la phase de lancement, vous avez les phases précédentes. Et puis il y a la phase avant adoption par le Conseil. Mais lorsque le Conseil dit : « Nous sommes d'accord, nous remercions le conseil de la ccNSO, etc. et nous passons maintenant à l'approbation. », le Conseil d'Administration vote, très bien. Ensuite, il y a la phase de mise en œuvre parce qu'il faut traduire la politique du point de vue opérationnel.

Je vais vous donner un exemple hypothétique. Par exemple, si la politique dit « Les parties contractuelles doivent répondre aux demandes dans des délais raisonnables. » Très bien, cela semble être logique en tant que politique, comme recommandation. Mais lorsqu'on passe à la phase de mise en œuvre, les bureaux d'enregistrement vont dire : « Cela veut dire quoi, délais raisonnables ? »

Donc pendant la phase de mise en application, il y aura des discussions, un débat pour savoir s'il s'agit de trois jours, de cinq jours ouvrés, de 14 jours sur le calendrier, etc. Et un exemple très clair de la mise en œuvre et de la complexité de cette situation, c'est justement le lancement du programme 2012 des nouveaux gTLD. Mais en fait, cela a pris très longtemps, beaucoup de personnes, beaucoup de travail, etc.

Alors je dois mentionner qu'avant de venir au personnel, j'ai passé quatre ans au conseil de la GNSO, justement dans cette période extraordinaire. Et ensuite, j'ai passé neuf mois au conseil de la ccNSO et l'expérience a été totalement différente, d'ailleurs.

Juste pour vous parler de la GNSO pour l'instant, le processus d'élaboration des politiques, donc le processus qui suit les six étapes que nous avons montrées sur la diapositive, s'est terminé en 2007. Et je crois qu'on a commencé en 2004-2005. Et cela a été après tout le travail de recherche, d'analyse, d'examen. Donc le conseil a approuvé au consensus la recommandation. Le Conseil d'Administration a approuvé ces recommandations ensuite en 2008, donc après 2007, c'était donc un an – c'était milieu 2008. Donc en janvier 2012, la phase de mise en œuvre a été terminée.

En fait, tout le travail de consensus, de politiques, directives en fait, toutes ces recommandations, tout ceci a dû être traduit en ce qui est devenu en fait le guide du candidat, l'AGB, pour le programme, la série de 2012 pour les nouveaux gTLD. Donc il y a eu en fait je crois neuf versions de ce guide du candidat. Chaque version a été mise au point avec le point de vue de la communauté, il y a eu des périodes de commentaires publics, à la fois sur la version 1, 2, 3, 4 mais également sur les chapitres spécifiques du guide du candidat.

Et je vous le dis, c'est un exemple comme quoi la mise en œuvre est importante et prend parfois beaucoup plus longtemps que la phase d'élaboration de politiques. Il faut d'ailleurs absolument bien faire les choses, c'était important à cette époque parce qu'on changeait, on passait de 24 noms génériques de premier niveau à un nombre beaucoup plus important. Il y avait des noms qui étaient réservés au gouvernement des États-Unis. Donc on passait d'un nombre très limité, un espace très limité, à un espace illimité. Et donc tant qu'une candidature gTLD répondait à toutes les vérifications financières, opérationnelles, etc. sans objection, en fait on ne savait pas exactement ce qui allait se passer. On a lancé en 2012, en janvier, on ne savait pas du tout combien de candidatures il allait y avoir et combien de candidatures allaient être approuvées. Donc en fait, tout allait changer dans l'espace, dans l'environnement du DNS. Il fallait absolument bien faire les choses.

Dernier point dans cet exemple, je mentionnais le fait que la GNSO a un PDP sur les procédures ultérieures de nouveaux gTLD, donc la série suivante d'extensions. On n'a pas encore de date pour cette nouvelle série parce que justement, le processus d'élaboration de politiques est encore en cours. Il y a eu deux sessions ce matin comme je l'ai mentionné.

Il faut se souvenir qu'il y avait eu des recommandations de 2007 qui ont été adoptées par le Conseil et qui sont passées par la

mise en application. On a eu donc encore une fois un guide des candidats pour la série de déploiement. Mais donc cela se fait à moins que le PDP de la GNSO change, ce qui a été fait au préalable. Et si ce n'est pas comme cela, la structure de la première série restera en place.

Donc moi, je pense que je suis passé au prochain exemple déjà. Donc là, je vais vous passer la parole. J'ai déjà passé outre ce dont je voulais parler. Carlos veut que je continue à parler ? Ah bon. Il vaudrait que je finisse sur la GNSO.

Nous avons une série de diapositives qui vont vous donner un aperçu rapide du travail de politiques qui est en cours à travers les SO. La plupart de ces groupes vont se retrouver cette semaine. J'ai parlé de procédures subséquentes des gTLD. Il y a plusieurs séances sur ce sujet cette semaine et Siranush va peut-être vous donner une idée des réunions auxquelles vous devriez aller pour ce forum sur les politiques, en plus des séances de travail. Peut-être êtes-vous intéressé sur un sujet, deux ou trois sujets. Mais vous savez, en dehors de cela, il y a aussi des sujets intercommunautaires qui vont être discutés cette semaine et qui sont très intéressants. Il y a plusieurs de ces sessions qui ont lieu cet après-midi et demain.

Il y a une séance sur une piste de travail qui est plutôt compliquée. C'est celle sur la protection des extensions

géographiques dans le TLD. Si vous avez déjà été aux séances du GAC, vous devez avoir vu que c'est un sujet très important pour le GAC. C'est la même chose pour la ccNSO parce que ce sujet d'extensions géographiques a une implication géopolitique. Ce PDP de la GNSO qui fait face aux politiques gTLD doit prendre en compte toutes ces opinions. Donc il va y avoir des sessions intercommunautaires.

Il y aura aussi beaucoup d'interactions intercommunautaires sur le RGPD et bien sûr sur ce qui va se passer pour l'EDN, le DNS et le WHOIS dans le monde post-RGPD. Donc la GNSO aussi aura une séance sur le PDP accéléré. Ils vont donc recevoir des informations de l'audience, des participants sur toutes les questions qui sont reliées et sur beaucoup d'autres sujets qui sont importants. Comme Carlos l'a dit, quand on commence sur un projet il faut vraiment connaître les règles.

Il y aura aussi plusieurs séances demain sur une charte qui pourrait être mise en place pour ce groupe de travail. On en parlera plus tard.

Pour continuer avec la GNSO, on doit vous dire qu'il y a un autre PDP qui est en cours. Il s'agit de la révision des mécanismes de protection des droits pour les gTLD. Pour ceux d'entre vous qui êtes intéressés à tout ce qui est IP, réglementation de la propriété intellectuelle, vous pourrez donc être intéressés. La

politique de consensus que nous avons à l'ICANN qui est la plus vieille, c'est l'UDRP. Et cela a été fait en 1999. Donc maintenant, il temps de faire une révision qui n'a jamais été faite.

Donc chaque politique que nous avons, nous devons faire des révisions parce que les choses changent, la technologie change, les protocoles changent. Donc c'est une bonne pratique de faire des révisions de ces politiques de consensus qui existent depuis longtemps.

Pour ce PDP particulier, ce qui le rend plus critique, c'est que pour la série d'extensions de 2012, il y avait des nouveaux systèmes de protection qui avaient été développés par la communauté. Il y a eu une deuxième procédure de réduction de conflit qui avait été mis à jour. Donc la GNSO avait décidé qu'avant qu'on s'embarque sur une deuxième série, il serait donc intéressant de réviser ce que nous avons vu dans la série courante. Donc il y aura des groupes qui vont se réunir cette semaine sur ce sujet.

J'ai aussi parlé rapidement du PDP WHOIS qui est en cours. Et cela, c'est pour le WHOIS de la prochaine génération. Donc une discussion de la GNSO sur ce sujet aura à faire avec ce qu'on va faire avec ce PDP parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de duplicata. Il y a beaucoup de travail qui a été fait et qui pourrait

aider à ce processus accéléré. Donc cela va être un autre sujet de conversation cette semaine.

Je ne vais pas parler beaucoup plus de ce dernier chapitre sur ma diapositive. Quand il s'agit du PDP, quand on parle OIG et OING, il s'agit des organisations gouvernementales telles que les Nations Unies, l'Organisation internationale de la santé. Et quand on parle des OIG, il s'agit de la Croix-Rouge, du Comité olympique, etc.

Il y a eu beaucoup de travail sur les politiques au sein de la GNSO pour voir ce qu'on pourrait faire pour protéger les noms et les acronymes de ces différentes organisations. Et j'en parle cette fois-ci parce que c'est quelque chose qui est intéressant. Au sein du GAC par exemple, on sait que les gouvernements sont très intéressés à ce sujet.

C'est bon pour la GNSO ? Vous voulez revenir vers la ccNSO ? Vous voulez parler du prochain sujet ?

CARLOS REYES :

Donc comme je l'ai déjà dit, le PDP de la ccNSO, on n'en a pas parlé beaucoup. Le dernier PDP de la ccNSO a été celui qui avait développé les politiques pour les IDN. Donc je pense qu'à San Juan à Porto Rico, on en avait parlé. La ccNSO avait donc mis en place un PDP et il s'agissait du retrait des ccTLD. Donc le groupe

de travail se retrouve ici et ils auront deux ou trois réunions – qui sont sur l’emploi du temps, d’ailleurs – et ils vont étudier les ccTLD qui sont alloués ou qui sont assignés sur la base de l’ISO 3166-1. Donc ils utilisent cette norme pour assigner le ccTLD qui correspond à chaque pays.

Lorsque des nouveaux pays sont formés ou lorsque des pays changent de nom, il y a un ensemble de ccTLD qui sont opérationnels. Et la communauté a eu un débat sur ce sujet. La ccNSO a commencé un PDP pour essayer de développer des nouvelles politiques pour voir ce qu’on allait faire avec ces ccTLD.

Je ne sais pas si vous avez quelque chose à rajouter, Mary, là-dessus ?

MARY WONG :

Non, pas pour ce PDP particulier. Comme Carlos l’a dit, il est rare que la ccNSO initie un PDP. Donc ce serait vraiment un bon sujet à suivre, surtout en ce moment.

Je pense qu’on n’a pas de diapositives mais certains d’entre vous ont des questions sur les groupes intercommunautaires. On n’a pas parlé des PDP dans l’ASO, la ccNSO, la GNSO. On a compris, il y a toutes ces SO, tous ces groupes et toutes ces

réglementations différentes. Et vous vous demandez ce que c'est que ces groupes de travail intercommunautaires.

Donc il y a certains de ces groupes qui ont été formés au sein de la communauté ICANN. Et certains de ces groupes vont se retrouver cette semaine. Le groupe qui a le plus d'attention, c'est le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité. C'est un groupe qui avait été formé après la transition de l'ICANN... Pardon, j'ai dit ICANN mais c'est les fonctions IANA, donc la supervision de l'IANA. Et ce groupe travaille sur les manières d'améliorer la responsabilité de l'ICANN, pas seulement de l'organisation et du Conseil d'Administration mais de la communauté sur beaucoup de sujets. Ils doivent nous donner leur rapport final très bientôt. Ils vont se retrouver mercredi.

Il y a un autre groupe intercommunautaire qui va se retrouver cette semaine. C'est pour les revues des nouveaux gTLD. On va parler des programmes des nouveaux gTLD et on va parler de la façon dont on va décider des ensembles de contention entre les applications. On va parler des options de dernière mesure. Et vous savez, il y a eu beaucoup d'argent qui a été récolté par la suite de ces nouveaux gTLD. Donc ce n'est pas de l'argent que l'ICANN peut toucher ou que le Conseil d'Administration peut toucher ; cela a été mis en réserve. Et il faut essayer de trouver, donc, un mécanisme de consensus pour que la communauté

soit d'accord sur comment on allait utiliser ce gros montant d'argent.

Il y aura aussi un autre groupe intercommunautaire qui va se retrouver cette semaine. Il s'agit de la gouvernance de l'internet. Comme vous le savez, l'ICANN n'est pas l'internet. Nous avons une mission limitée pour coordonner le DNS. Mais nous faisons partie de l'écosystème de la gouvernance de l'internet. Donc ce groupe de travail intercommunautaire travaille sur l'engagement de la communauté de l'ICANN sur le travail qui est en dehors de l'ICANN.

J'ai parlé de ces trois groupes intercommunautaires, pas seulement parce qu'ils ont des réunions cette semaine mais aussi parce que vous pouvez voir ce qu'ils font. Ils font du travail très différent des groupes qui travaillent sur les PDP dont on a parlé. C'est intentionnel et c'est exactement comment fonctionne l'ICANN.

Comme vous vous rappelez, au début de la présentation de Carlos, il a parlé d'organisations, de trois SO. Et il disait que chaque travail sur les politiques au sein du DNS et de l'ICANN était fait par les trois SO. Et on a parlé des missions de chacune de ces SO.

Les groupes intercommunautaires ne développent pas de politiques sur le DN. Il s'agit de groupes intercommunautaires

qui discutent des questions qui sont d'intérêt public à travers la communauté mais qui ne rentrent pas dans la mission des trois SO. Et cela, c'est un point intéressant à comprendre. Donc les groupes intercommunautaires peuvent parler de beaucoup de choses mais ils sont limités aux choses qui sont relatives aux politiques du DNS ou ccNSO, GNSO. Ça, ce sont des choses que le groupe intercommunautaire ne peut pas faire.

Et on revient en arrière sur mes diapositives pour voir quelles sont les différentes flèches que vous voyez sur ce diagramme. Même s'il s'agit d'un PDP ccNSO ou GNSO, il y a là des opportunités pour que d'autres parties prenantes et d'autres membres du public puissent communiquer. Je voulais souligner cela parce que souvent, ce n'est pas facile à comprendre et les gens ne comprennent pas comment ce groupe intercommunautaire correspond dans le système des SO et des AC.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci, merci. C'était une présentation très intéressante, très détaillée. Vous avez bien expliqué le travail sur les politiques. Si vous avez des questions, il nous reste encore un peu de temps.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci pour toutes ces informations. Vous avez parlé des groupes de travail intercommunautaires sur la gouvernance de l'internet. Donc j'ai plusieurs questions. Mais surtout, je voudrais parler du rôle de l'ICANN dans l'écosystème de la gouvernance de l'internet.

Je sais qu'ICANN doit s'assurer que le DNS soit bien accepté et fiable vis-à-vis de la communauté au niveau international. Mais les défis des pays en voie de développement et des pays développés sont différents. Il y a des histoires de sécurité pour certains pays mais pour les pays en voie de développement, il y a des problèmes d'accès. L'accès à internet est important. Donc si on parle de la croissance du DNS et qu'on ne peut pas adresser les problèmes d'accès, ce n'est pas logique parce qu'à la fin, même l'ICANN peut avoir une situation financière intéressante qui va amener une croissance des opérateurs, des distributeurs à la fin de la journée. Donc sur ce sujet, j'ai beaucoup de questions.

Donc ma dernière question, je ne sais pas si je pose la question à la bonne personne pour celle-ci mais je voulais parler des objectifs stratégiques de l'ICANN. Donc un de leur objectifs, c'est de régionaliser les fonctions de l'ICANN parce que je sais que l'ICANN Org a beaucoup de personnel et dans la communauté, il y a beaucoup de volontaires. Donc est-ce qu'il y a une façon pour que la communauté et les organisations puissent travailler

ensemble de façon à faire des organisations d'activités de participation, une sensibilisation sur le sujet ? Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : La deuxième partie de la question est pour le GSE. Et demain, nous aurons l'équipe de la GSE qui pourra vous parler de cela. En attendant, je voudrais que vous focalisiez vos questions sur le travail qui est fait au niveau de l'élaboration des politiques. Alors nos panelistes vont répondre à la première partie de votre question.

MARY WONG : C'est bon de voir que nos collègues de la participation multipartite internationale vont vous expliquer comment les différentes équipes régionales travaillent avec la communauté et qu'ils participent à travers des activités de sensibilisation.

SIRANUSH VARDANYAN : Est-ce que vous pouvez répondre à la première question de monsieur ? Peut-être pouvez-vous donner le nom de la personne à qui il pourrait s'adresser ?

MARY WONG : Ce n'est pas une question mais une observation pour parler en général de la place de l'ICANN au niveau de la gouvernance

internet. Je vais donc vous expliquer que depuis quelques années, l'ICANN en tant qu'organisation et aussi à travers ses membres du Conseil d'Administration et à travers tous les groupes, pas seulement celui qui travaille sur la gouvernance de l'internet mais bon, dans beaucoup d'autres groupes et d'autres parties de la communauté de l'ICANN, tous ces groupes se sont engagés dans des conversations sur les problèmes et les questions de la gouvernance de l'internet.

Une des réalités, c'est qu'ICANN en tant qu'organisation a une mission limitée à cause de ses statuts. Notre rôle essentiel est la coordination technique de l'internet. Et ce dont Carlos et moi avons parlé aujourd'hui, c'est cela, ce sont les activités de politiques qui sont directement liées à cette fonction.

Donc on peut regarder les choses de deux façons. On reconnaît à l'ICANN qu'on fait partie de l'écosystème de l'internet comme d'autres organisations et communautés, comme l'IET ou d'autres chapitres Internet Society. Chacun a un rôle à jouer. Notre rôle est un peu plus limité. Mais vous avez vu que durant les dernières années, nous avons au sein de notre mission pu nous engager sur certaines questions. Certaines de ces questions, de ces sujets, sont plus discutées en détail dans des forums qui ne sont pas forcément durant les réunions de l'ICANN, durant d'autres forums internationaux. Nous faisons partie de ces réunions mais n'ont pas lieu pendant notre propre

réunion. Ce sont des forums qui discutent de l'écosystème d'internet. Pour nous, nous ramenons donc les informations qui sont partagées durant ces forums.

CARLOS REYES :

J'ai un commentaire à faire. Comme Mary l'a dit, la communauté et l'organisation de l'ICANN participent à d'autres discussions et à d'autres forums. Et il serait très difficile, à cause de la diversité de l'ICANN, pour l'ICANN de prendre position sur des questions de gouvernance de l'internet. Même dans la communauté, il y a diverses opinions. Donc cela prendrait quelque chose d'extraordinaire pour que toutes les parties du modèle multipartite soient d'accord sur tout au sein de l'ICANN.

Il y a aussi une distinction entre les trois parties de l'ICANN. Donc le fait que les membres du Conseil d'Administration et certains de mes collègues en tant que personnel ou des membres de la communauté qui participent au développement et aux discussions, c'est déjà un témoignage des efforts de sensibilisation et d'engagement de l'ICANN. Mais cela ne veut pas dire que l'organisation ou la communauté ICANN ne participe pas à la gouvernance. C'est juste un modèle de participation un peu diffusé si vous voulez. Je ne sais pas si cela va répondre à votre question. Nous pouvons en parler un peu plus avec vous après cette réunion.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci. Prochains intervenants au micro.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci pour les renseignements. Sur les PDP, j'ai entendu, comme vous l'avez dit, que c'était un processus très long, que vous devez vous assurer qu'il soit inclusif et que tout le monde puisse contribuer pour qu'il y ait des opinions de la communauté. Est-ce que ces informations qui viennent de la communauté, est-ce que cela fait partie substantiellement de votre processus? Y a-t-il une discussion sur les coûts, les bénéfices, les avantages de ces processus? Est-ce qu'il y a des discussions telles que celle-ci qui prennent place, par exemple sur le coût de ces processus qui durent si longtemps, ces processus de PDP? Merci.

MARY WONG : Merci pour ces questions. Ce sont d'excellentes questions et justement, la communauté est en train d'en parler, y compris au sein de la GNSO. Alors quand je dis que cela prend du temps, en fait, ce n'est pas négatif. C'est simplement la nature, le processus de consensus entre les différentes parties prenantes qui fait que les choses sont ce qu'elles sont. Mais c'est vrai que cela a un coût, non seulement en termes d'organisation, de

temps du personnel et puis aussi du temps des bénévoles de la communauté.

Donc il y a une discussion qui a lieu au sein de la communauté pour définir ce qui est trop en termes d'attentes, en termes de charge de travail. Et du point de vue des discussions, je comprends bien qu'un certain nombre de personnes qui font partie des conseils et des membres des dirigeants, par exemple je prends le conseil de la GNSO comme exemple, ces personnes sont tout à fait conscientes qu'il leur fait gérer tout ces processus de politique. Cela fait partie de leur travail de s'assurer effectivement que l'on se focalise sur les sujets les plus importants du moment.

Et si par exemple il y a un PDP qui prend longtemps pour arriver à une conclusion étant donné que... Ce n'est pas que la question a été débattue trop longtemps, mais c'est peut-être que les membres en fait sont coincés, qu'ils n'arrivent pas à un consensus. Normalement, le consensus, parfois c'est un petit peu le consensus de l'épuisement. Les gens sont tellement crevés que finalement, ils abandonnent. Ce n'est pas cela, l'idée du consensus. Mais les personnes qui gèrent les PDP ont obligation d'agir. Et au sein de la GNSO, il y a une disposition dans le processus d'élaboration de politiques, dans le manuel, comme quoi on peut suspendre, comme quoi on peut arrêter un PDP. Et une des raisons justement pour lesquelles cette mesure

extraordinaire peut être engagée, c'est justement lorsqu'on ne peut pas arriver à un consensus. Donc il y a des mesures qui existent.

Et il y a une autre discussion qui a lieu au sein de la communauté et je pense que les gens sont généralement d'accord, les sujets doivent être non seulement intéressants mais ils doivent être des sujets qui sont importants pour la communauté. Et la ccNSO, donc le retrait des ccTLD, c'est par exemple un sujet de ce type. Il a fallu longtemps pour que la ccNSO dise : « Voilà ce qu'on va faire, on va lancer un PDP maintenant. » Ils ont vraiment fait une grosse analyse de la situation, justement du fait de l'importance de la question. Lorsqu'on vous montre la diapositive que vous voyez, cette partie d'analyse, d'examen, c'est justement une partie critique.

Alors par rapport à votre question sur les points de vue et leur importance, étant donnée la structure de l'ICANN en tant que communauté, étant donné l'obligation du Conseil qui doit donc fonctionner dans le cadre des statuts, il y a justement une obligation de bien prendre en considération tous les points de vue de la communauté. Donc par exemple, lorsque le GAC fournit un avis au Conseil d'Administration de l'ICANN, tous les comités, d'ailleurs consultatifs, peuvent soumettre des recommandations, des avis au Conseil sur n'importe quel sujet. Les statuts disent que le Conseil d'Administration doit prendre

en compte l'avis du GAC. Et si le Conseil d'Administration n'est pas d'accord avec le GAC, il y a un processus.

Autre chose dans le cadre du manuel de la GNSO, le groupe de travail, quel que soit le sujet – cela peut être les marques de commerce, cela peut être la série ultérieure de nouveaux gTLD – il y a obligation de passer en revue tous les commentaires publics qui sont reçus et si c'est nécessaire, de répondre à ces commentaires, de documenter également dans le rapport définitif comment la discussion a eu lieu et ce qui a eu lieu. Donc il y a des règles, il y a des mécanismes et il y a des obligations d'entreprendre un travail politique qui à la fois est critique, pas simplement parce que cela plaît à quelqu'un mais qui également permet de prendre en compte tous les points de vue reçus de groupes spécifiques, du Conseil, ou d'une personne qui a pu soumettre un commentaire public.

SIRANUSH VARDANYAN : Judith ? Ce sera la dernière question, Judith.

JUDITH SAMANTHA FEZEU : Je suis avocate. J'aimerais poser ma question en français et je vais me concentrer sur les politiques UDRP.

La politique de l'UDRP. Je voudrais savoir ce qui a poussé à la réforme de la politique de résolution de conflit sur les noms de domaine.

Et en deux, je voudrais savoir quelles sont les propositions pour les nouvelles politiques de résolution de conflit des noms de domaine. Est-ce qu'il faut que je répète ? C'est bon ? Vous avez compris ?

MARY WONG :

Votre question, c'est sur l'UDRP, c'est cela ? La police de règlement uniforme de litige. Alors on n'en est pas encore là. Alors ce PDP que j'ai mentionné en fait, il est effectué en deux étapes. Et la première étape, c'est de prendre en compte les nouveaux mécanismes de protection des droits qui ont été mis au point pour la série 2012. Et comme je l'ai mentionné, j'ai parlé de l'UDRP, c'est ce que vous avez mentionné, en fait, c'est la politique ancienne qui date de 2009, celle qui est actuelle.

Alors je vais utiliser un exemple un exemple de point de vue de la communauté et en fait ce qui peut se passer en termes de PDP. Lorsque la GNSO a commencé à penser à revoir les mécanismes de protection des droits, y compris l'UDRP, y compris les nouveaux mécanismes de protection, on savait bien que la tâche était énorme et que cela pouvait prendre très longtemps.

Et donc la question, c'était quelle est la manière la plus efficace de le faire ? Lorsque les rapports ont été publiés pour commentaires publics, le personnel a mis en place des propositions. On a demandé à la communauté : « Est-ce que vous voulez le faire comme si c'était un PDP normal, donc tout en même temps mais il n'y aura pas d'ordre premier et dernier ? Est-ce que vous voulez le faire par étapes ? Et si vous voulez le faire par étapes, la première étape, est-ce que cela doit être l'UDRP parce que c'est la politique la plus ancienne ou alors est-ce que la première étape doit être le nouveau mécanisme de protection des droits puisqu'on passe à la série ultérieure ? Ou alors, est-ce qu'il y a une troisième option ? Et si c'est le cas, dites nous ce que vous en pensez.

Donc on a le feedback de la communauté là-dessus. Le Conseil de la GNSO a pris en compte tout le feedback et le Conseil a décidé d'établir deux étapes, en commençant par le mécanisme de protection des droits pour la série. Et la raison, c'était que tout doit être en place pour la prochaine série d'extensions. Donc la réponse en fait à votre question, malheureusement, c'est que s'il n'y a pas de proposition spécifique pour l'instant pour l'UDRP, nous allons y arriver.

Il y a eu beaucoup de feedback de la communauté sur l'URDP au fin des nombreuses années, depuis son existence : 60 000 cas ; c'est énorme dans le cadre de l'UDRP. Tout a été documenté

pour le groupe de travail. Et donc l'attente, c'est qu'on devrait commencer la révision de l'UDRP aux environs du milieu de l'année prochaine. Mais ce qui peut être intéressant pour vous pour cette semaine dans le cadre de la première étape de ce PDP, c'est qu'un nouveau mécanisme de protection des droits j'ai mentionné la deuxième partie, c'est la suspension des noms de domaine si par exemple quelqu'un décide de réserver quelque chose. Donc l'idée, c'est de savoir si cela correspond à l'UDRP ou si on doit déplacer certaines choses de la phase 1 à la phase 2. Donc vous voyez que cela peut-être un petit peu ennuyeux cette question de procédures, mais cela a quand même un impact pour savoir si le processus qui existe, la protection des marques, si on veut avoir des changements avant ou peut-être plus tard.

Donc en fait, la réponse, c'est on y arrive, on y vient.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup.

Ceci étant, je souhaite qu'on applaudisse Mary et Carlos. Merci beaucoup d'être venus, d'avoir pris le temps de nous faire part de ces informations importantes. Là-dessus, nous allons donc clore la séance d'aujourd'hui. Merci.

MARY WONG : Nous aussi, nous souhaitons vous remercier pour votre attention. Merci de nous avoir invités. Et donc on se retrouve aux séances de cette semaine, surtout les séances intercommunautaires. J'espère que vous rejoindrez certains des groupes de travail que nous soutenons. Et merci à Siranush de nous avoir permis de répondre à vos questions. N'hésitez pas par la suite.

SIRANUSH VARDANYAN : Alors rendez-vous aux séances de debrief de la GNSO qui sont très importantes. Cela fait partie de votre emploi du temps. Ce sont lors de ces séances que vous pourrez poser vos questions. Donnez votre nom, présentez-vous, dites que vous êtes nouveau venu. Vous avez l'opportunité de poser vos questions puisque vous êtes là en personne. Les séances du matin sont le lieu idéal pour vous. Donc exploitez cette opportunité. Merci.

La séance est close. Merci à notre équipe technique et merci aux interprètes. Merci beaucoup.

Pour les anciens qui n'ont pas eu leur cadeau, leur sac, etc., leur chapeau, venez me voir sinon, vous ne les aurez pas. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]